

McINNIS, Peter S., *Harnessing Labour Confrontation. Shaping the Postwar Settlement in Canada, 1943-1950* (Toronto, University of Toronto Press, 2002), 258 p.

Jacques Rouillard

Volume 56, Number 3, Winter 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/007628ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/007628ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Rouillard, J. (2003). Review of [McINNIS, Peter S., *Harnessing Labour Confrontation. Shaping the Postwar Settlement in Canada, 1943-1950* (Toronto, University of Toronto Press, 2002), 258 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 56(3), 412–415. <https://doi.org/10.7202/007628ar>

1923, il est président de la Commission du salaire minimum des femmes, de 1925 à 1937. Il sera vice-président de la Commission du salaire minimum de 1939 à 1944.

Comme plusieurs syndicalistes internationaux québécois, Francq revendique, depuis le début du siècle, l'instauration par le gouvernement de mesures sociales telles que les pensions de vieillesse, l'assurance-chômage, l'assurance maladie et l'assurance hospitalisation ainsi que les allocations familiales. Il réclame aussi, contrairement à la Fédération américaine du travail et de certains de ses représentants québécois, que l'État joue un rôle régulateur dans les relations du travail.

Après avoir quitté la fonction publique, Francq redevient un des dirigeants du CEPQ. En outre, il participe activement à la fondation de la Fédération provinciale du travail du Québec, en 1938, dont il devient le secrétaire-trésorier jusqu'en 1939, puis de 1944 à 1948. Il meurt en 1952 après avoir laissé, par son long et intense engagement, sa marque sur le mouvement ouvrier québécois.

Cette étude sur un des personnages syndicaux québécois les plus importants constitue un apport indéniable pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des courants réformateurs de la première moitié du xx^e siècle, car elle fait ressortir les liens entre les différents groupes et montre à quel point un leader ouvrier comme Gustave Francq a pu influencer sur l'évolution de la société québécoise. L'ouvrage contient également deux annexes facilitant le repérage temporel : d'abord une chronologie de la vie de Francq, puis la liste des postes syndicaux et politiques qu'il a occupés en 1904 à 1950. Nous y retrouvons aussi un index des noms cités. Il est très bien documenté et il est présenté de façon claire et structurée.

HÉLÈNE BOIS
Département d'histoire
Université Laval

McINNIS, Peter S., *Harnessing Labour Confrontation. Shaping the Postwar Settlement in Canada, 1943-1950* (Toronto, University of Toronto Press, 2002), 258 p.

Le volume, à l'origine une thèse de doctorat, porte sur les relations industrielles au Canada de 1943 à 1950, période que l'auteur a choisi parce c'est le moment où s'est établi le système de relations de travail qui gouverne encore les rapports patronaux syndicaux. Ces années sont celles aussi où un certain *modus vivendi* s'installe entre le monde patronal et syndical et

où le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux votent des lois pour faciliter et encadrer le processus de négociation collective. Ainsi, Québec adopte en 1944 la loi des relations ouvrières et Ottawa, en 1948, la loi des relations industrielles et sur les différends du travail, dont les principes animent toujours les codes québécois et canadiens du travail. Ces lois sont inspirées du *Wagner Act* adopté aux États-Unis en 1935 dans le sillage du *New Deal*, afin de protéger le droit des travailleurs de négocier collectivement leurs conditions de travail.

Le *Wagner Act* ayant eu un effet très positif sur l'expansion du syndicalisme aux États-Unis, les syndicats canadiens réclament des gouvernements au Canada des lois similaires à partir de 1937. Pendant la Guerre, le gouvernement fédéral met graduellement en application les principes du *Wagner Act* dans les industries de guerre, puis adopte en 1948 la loi mentionnée plus haut pour les entreprises de juridiction fédérale. Ces nouvelles législations permettront une hausse substantielle du nombre de syndiqués au Canada : d'un demi-million en 1941 à un million en 1950 et à un million et demi environ en 1960.

De plus, on note une amélioration substantielle des conditions des travailleurs canadiens pendant ces vingt années : le salaire horaire réel moyen des salariés (en tenant compte de l'inflation) a presque doublé, du jamais vu depuis le début du siècle. La semaine hebdomadaire de travail est généralement ramenée de 48 à 40 heures, et d'autres avantages sociaux se généralisent (semaine de vacances, fêtes chômées payées, etc.). Plus qu'en tout autre moment au xx^e siècle, les travailleurs canadiens, syndiqués comme non syndiqués, tirent avantageusement profit de la croissance industrielle. Grâce à cette avancée, où le syndicalisme joue un rôle de premier plan, la condition des travailleurs canadiens les situe dans le peloton de tête parmi les pays industrialisés.

Mais dans l'ouvrage qui nous intéresse, Peter S. McNnis a une vision plus pessimiste de l'histoire du syndicalisme et des effets qu'il a pu avoir sur l'amélioration du sort des travailleurs. Comme hypothèse de départ, il adopte implicitement la dichotomie à la mode dans les années 1960 et 1970 voulant qu'il y ait deux façons de concevoir l'action syndicale, le syndicalisme d'affaires et un syndicalisme de classe, ou de combat comme on l'appelait au Québec. Il est cependant peu loquace sur ce dernier modèle de syndicalisme qu'il aurait voulu voir s'implanter au Canada.

Tout au long de son historique, l'auteur porte attention surtout au Congrès canadien du travail qui regroupe principalement les syndicats industriels rattachés au Congress of Industrial Organizations (CIO). Dans

les années 1930 et 1940, ces syndicats, où œuvraient plusieurs militants communistes, se sont signalés par leur militantisme. Mais dans l'après-guerre, l'auteur reproche à leurs dirigeants de verser dans le conservatisme et le bureaucratisme, ayant tendance à collaborer avec les patrons (corporatisme), tout en appuyant le gouvernement fédéral dans sa volonté d'encadrer les relations de travail (il élabore malheureusement trop peu sur ce dernier thème). Leurs préoccupations se tourneraient vers la négociation collective et l'amélioration du sort économique d'une frange de travailleurs privilégiés au détriment de l'avancement de la classe ouvrière dans son ensemble : « Contentious issues of workplace control or class solidarity were thus shunted aside in the rush to consumerism. » (p. 191) Il regrette notamment leur participation pour éliminer les syndicats dirigés par des communistes et insiste sur l'échec du gouvernement fédéral de mettre en place, après la guerre, un code uniforme de relations de travail en lieu et place de dix législations provinciales. Il en conclut que le patronat et le gouvernement fédéral auraient ainsi domestiqué la classe ouvrière et aurait enfermé le syndicalisme dans une orientation « affairiste », source de sa faiblesse actuelle.

Cette interprétation qui colore l'ouvrage n'est pas la nôtre. Comme nous l'avons indiqué plus haut, les travailleurs salariés ont fait des gains considérables dans les années 1950 et 1960 et ces avancées se sont répandues dans les milieux de travail non syndiqués. En outre, le mouvement syndical est largement responsable du filet de sécurité sociale mis en place pendant cette période et dont bénéficie l'ensemble de la population. Par ailleurs, l'auteur néglige complètement de mentionner le soutien des syndicats affiliés au CCT au parti CCF à partir de 1943, ce qui va entraîner la participation du Congrès du travail du Canada dans la fondation du NPD en 1960. On est loin d'un syndicalisme d'affaires à la Samuel Gompers. De plus, son analyse des prises de position des organisations patronales canadiennes (c'est la partie la plus neuve de l'ouvrage) montre bien que les employeurs ont souhaité, après la guerre, des politiques gouvernementales très restrictives à l'égard de l'action syndicale (p. 161-169). Mais le gouvernement fédéral n'a pas suivi et on peut argumenter que les lois votées pour encadrer le processus de négociation collective ont empêché un recul syndical comparable à celui qui a suivi la Première Guerre. Les protections légales sont des atouts majeurs pour les syndicats lorsque la conjoncture économique leur est moins favorable, notamment quand le niveau de chômage est élevé. Sans elles, il est certain qu'ils auraient subi une sévère dégringolade dans le sillage de la crise économique de 1982 et celle de 1990.

En fait, l'auteur est critique du syndicalisme pratiqué par les principales centrales canadiennes, car il n'apprécie pas leur « gradualisme » et leur relative modération. Mais c'est le choix des travailleurs canadiens qui auraient très bien pu joindre des syndicats plus militants offrant d'autres solutions de rechange sociales. Pour la majorité des syndiqués, il semble bien que le système économique capitaliste présentait la meilleure garantie de croissance économique et la liberté de négocier leurs conditions de travail. Du syndicalisme établi dans quel pays du monde auraient-ils dû s'inspirer pour connaître un meilleur sort ?

JACQUES ROUILLARD
 Département d'histoire
 Université de Montréal

MERCIER, Louis, *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902-1962). Histoire de son enquête et genèse de son glossaire* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002), xii-507 p.

Ce volume est la première étude approfondie sur l'œuvre de la Société du parler français au Canada. On peut, sans réserve, le qualifier de contribution majeure à l'histoire de la lexicographie québécoise. Il s'adresse à tout chercheur, enseignant ou étudiant s'intéressant à la langue française et à la lexicographie québécoise, ou encore à l'histoire de la démarche collective ayant eu pour objectif d'étudier, de défendre et d'illustrer le français qui a marqué l'évolution de cette langue au Québec. L'ouvrage du linguiste Louis Mercier est le résultat du remaniement d'une thèse de doctorat qu'il avait préparée dans le cadre des travaux du Trésor de la langue française au Québec. Dans la version publiée s'ajoutent une riche documentation ainsi que des photos tirées des archives de la Société, de journaux et de divers autres fonds.

C'est à l'occasion du colloque soulignant le centenaire de la Société du parler français au Canada, fondée en 1902, que L. Mercier, l'un des auteurs du *Dictionnaire historique du français québécois* (1998), a présenté ce livre, fruit d'une recherche d'envergure sur la genèse du *Glossaire du parler français au Canada* (1930). Dans la préface qu'il signe, l'éminent lexicographe français Bernard Quemada écrit à juste titre que les « démonstrations convaincantes » de Louis Mercier « jettent un éclairage nouveau sur les méthodes d'enquête et de rédaction et établissent que, si l'enquête linguistique a joué un rôle important dans l'élaboration du *Glossaire*, elle n'est que partiellement à l'origine des nouveaux apports ». La préface de